

# Mode d'emploi subventions AS ORTF Golf (2022)

## Fonctionnement général

Pour 2022, toute demande de subvention doit être envoyée à l'adresse mail suivante :

« [subventionsasortfgolf@gmail.com](mailto:subventionsasortfgolf@gmail.com) » (dite « adresse S »)

La gestion des subventions est assurée par Robert GRUSER et Michel RENERIC.

En fonction du budget alloué par l'AS ORTF Paris et en regard de ses activités annuelles, l'AS ORTF golf propose un certain nombre de subventions pour ses adhérents sur des tarifs déjà négociés avec nos golfs partenaires (détails ci-dessous).

**Pour 2022, la subvention retenue est de 30%**

Le montant maximum par an et par adhérent a été fixé à 250€. Sont incluses dans ce montant les subventions pour les réseaux Blue Green et UGOLF limitées à 150 euros par réseau et par an.

Le suivi de ces montants ne pouvant être fait en temps réel, il est demandé aux adhérents de suivre autant que possible leur consommation personnelle.

**Les éventuels dépassements du plafond seront réclamés avant la fin 2022 aux adhérents concernés.**

Important : bien évidemment, seule une utilisation « raisonnable » du système en permet le bon fonctionnement et le niveau de subvention pourra être réévalué chaque année dans un sens ou dans un autre en fonction des impératifs budgétaires.

**Les subventions accordées pour les compétitions ne sont pas comptabilisées dans les subventions individuelles.**

### 1. Subvention des greenfees (hors compétitions)

Pour bénéficier des tarifs CE et des subventions à l'accueil des golfs, notre AS actualise au fur et à mesure notre liste d'adhérents et l'envoie aux golfs partenaires.

En cas de litige, les licenciés à l'AS peuvent présenter leur licence 2022, ou demander à l'accueil d'appeler les Responsables « relations AS-Comité d'Entreprise » de l'organisme concerné.

(Ugolf : Kevin RICHEPIN, Golf National : Virginie FERNANDEZ, Blue Green : Thomas MONTAIGNE ou Aurélie Bouvet)

#### - UGOLF : Site internet : [www.ugolf-entreprises.eu](http://www.ugolf-entreprises.eu)

Pour bénéficier des avantages CE et des subventions de l'AS, Il faut être inscrit sur le site « ugolf-entreprises.eu » et valider son compte personnel. Pour le valider, vous devez créer votre mot de passe (en utilisant la procédure « mot de passe oublié »).

Différentes options d'achat sont proposées :

-1. **la carte Classic** : 30€/an entièrement subventionnée (réduction de 20 à 35% sur le tarif CE) ou le pack Classic : 69€ /an= subvention 30€ (Carte classic + 1 GF offert)

Pour acquérir la carte **Classic** :

\* envoyer votre demande à l'adresse « S ». L'AS créditera votre compte personnel Ugolf de 30€, ce qui vous permettra de passer la commande de cette carte sur le site « Ugolf-entreprises.eu ».

## Mode d'emploi subventions AS ORTF Golf (2022)

*(idem pour le pack Classic, il vous faudra envoyer votre demande à « S » et effectuer un virement à l'ordre de l'AS de 39€. L'AS créditera votre compte des 69€, ce qui vous permettra de passer votre commande sur le site « Ugolf-entreprises.eu »).*

\*Pour bénéficier, en plus du tarif Carte Classic, d'une subvention de **30%** sur vos Green Fees.

Pour cela, il faut envoyez votre demande à « **S** » et simultanément effectuer un virement à l'ordre de l'AS section golf de **70€ (pour 100€) ou 140€ (pour 200€)**.

L'AS créditera votre compte Ugolf entreprise et vous pourrez ainsi réserver et payer vos départs en ligne avec votre compte personnel subventionné.

**-2. la formule Free Golfeur :** 299€/an (voir vidéo )= subvention 80€ . Cette carte donne droit à des tarifs réduits de Green Fees : 10€ ou de 30€ selon les golfs, y compris les week-ends.

Voir la vidéo du site « ugolf-entreprises.eu » sous l'onglet Freegolfeur.

*(cette formule inclut la carte Classic Le Club)*

Pour acquérir la carte **Freegolfeur**,

\*envoyez votre demande à l'adresse « **S** » et simultanément effectuer un virement à l'ordre de l'AS section golf des 299€-80€= **219€**.

L'AS se charge de créditer votre compte Ugolf entreprise des 299€ requis.

Vous pourrez alors acheter votre carte en ligne.

\*Pour bénéficier des tarifs de « **Freegolfeur** », il faut réserver et payer vos green fees sur l'application correspondante « [freegolfeur.com](http://freegolfeur.com) » ou sur l'application pour « smartphones » (très pratique = paiement et réservation par carte bancaire avec votre mobile).

**-3. les abonnements annuels :**

tarifs variables selon la formule ou le golf retenu : subvention max 150€.

Pour les abonnements annuels sur un golf, la procédure est inchangée : négociation et souscription auprès de votre golf, et subvention versée par l'AS à l'adhérent sur justificatif.

L'adhérent peut aussi souscrire une adhésion annuelle sur le site « [ugolf-entreprises.eu](http://ugolf-entreprises.eu) » et comparer les offres.

Attention : pour toutes les formules Ugolf : subvention individuelle UGOLF limitée à **150 euros** par personne et par an.

## Mode d'emploi subventions AS ORTF Golf (2022)

- **Blue Green** <http://www.bluegreen.fr> ou [www.begolf.golf](http://www.begolf.golf)

La **carte BEGOLF**, permet de bénéficier de 25% de réduction sur les pleins tarifs des 70 golfs BeGolf. Cette carte strictement personnelle s'achète directement à l'accueil des golfs. Valable un an de date à date sur le golf de votre choix. Le tarif standard CE de cette carte est de 45 euros et elle peut être subventionnée de 30%, soit un prix de **31.5€ à réclamer à l'accueil**.

De même pour le paiement des green fees, la subvention individuelle de 30% est appliquée par l'accueil. Cette remise est ensuite prélevée nominativement sur le compte de crédit de l'AS. Cette remise s'applique aussi aux locations de voiturettes.

Nota : Il y a parfois des erreurs de saisie de l'accueil des golfs. Il y a lieu de vérifier votre facturette.

Attention : subvention individuelle Blue Green limitée à **150 euros par personne et par an.**

- **Golf National (78)** <https://www.golf-national.com/>

La carte *My Natio Card* est gratuite pour les adhérents de notre AS. Elle est établie à l'accueil du National et donne droit à 20% sur un grand nombre des services proposés au National : GF, chariots et voiturettes, enseignement ,... plus un seau de balle par GF à condition d'être adhérent à l'AS et inscrit dans la liste envoyée au golf.

Vous pouvez bénéficier en plus d'une subvention de **30%** de l'AS sur vos Green Fees. Il vous faut préalablement créditer votre carte de 100 euros (**subventionné de 30€**) ou de 200 euros (**subventionné de 60€**).

Procédure : envoyer à « **S** » votre demande et simultanément effectuer un virement à l'ordre de l'AS section golf de 70€ (pour 100€) ou 140€ (pour 200€).  
L'AS se charge de créditer votre compte Natiocard.

**Tarifs :** Voir le site internet « **Golf National** »

## Mode d'emploi subventions AS ORTF Golf (2022)

### Autres Golfs : Tarifs 2022 ou voir les tarifs de base sur les sites des golfs

L'AS ORTF a deux types de partenariat avec ces golfs :

- ceux qui prennent en charge directement à l'accueil la subvention de 40% pour la refacturer ensuite à l'AS : St Marc, Etiolles, Forges les Bains (Golfy)
- ceux qui appliquent le tarif CE, mais sans la subvention : Marivaux (Golfy), Val Grand (Golfy), les Yvelines= subvention à réclamer à l'adresse mail :« S ».

HT= Haute saison - MS= Moyenne Saison - BS = Basse saison - TS = Toute Saison									
TARIFS SEMAINE							TARIFS WE		
A	Golfs avec subvention déduites à l'accueil -> TARIF AS A PAYER A L'ACCUEIL								
Catégorie	Parcours	Téléphone	Nbre de trous - Saisons	Tarif CE semaine	Tarif AS Semaine	Montant subvt Semaine	Tarif CE WE	Tarif AS WE	Montant subvt WE
A	Saint Marc (78)	01 30 97 25 25	18T HS	35 €	25 €	10 €	58 €	41 €	17 €
			18T BS	30 €	21 €	9 €	46 €	32 €	14 €
A	Etiolles (91)	01 69 89 59 59	18T TS	50 €	35 €	15 €	70 €	49 €	21 €
			9T TS	30 €	21 €	9 €	40 €	28 €	12 €
A	Forges-les-Bains (91) GOLFY	01 64 91 48 18	18T HS	37 €	26 €	11 €	57 €	40 €	17 €
			18T BS	35 €	24 €	11 €	53 €	37 €	16 €
			9T HS	29 €	20 €	9 €	39 €	27 €	12 €
			9T BS	27 €	19 €	8 €	38 €	27 €	11 €

B	Golfs avec subvention versée par le trésorier sur justificatif --> TARIF CE A PAYER A L'ACCUEIL (tarifs en cours d'actualisation)									
Catégorie	Parcours	Téléphone	Nbre de trous - Saisons	Tarif CE semaine	Tarif AS Semaine	Montant subvt Semaine (a posteriori)	Tarif CE WE	Tarif AS WE	Montant subvt WE (a posteriori)	
B	Marivaux (91) GOLFY	01 64 90 85 85	18T HS	42 €	25 €	17 €	60 €	36 €	24 €	
			18T MS	38 €	23 €	15 €	56 €	34 €	22 €	
			18T BS	34 €	20 €	14 €	48 €	29 €	19 €	
B	Val Grand (91)	01 60 86 41 71	18T TS	45 €	27 €	18 €	63 €	38 €	25 €	
B	Golf des Yvelines (78)	01 34 86 48 89	18T HS	67,5 €	47 €	20,5 €	86 €	60 €	26 €	
			18T BS	44 €	31 €	13 €	62 €	43 €	19 €	

# Mode d'emploi subventions AS ORTF Golf (2022)

## 2. Subventions des compétitions

Les subventions accordées pour les compétitions ne sont pas comptabilisées dans les subventions individuelles.

### 2.1. Subvention des compétitions inter-entreprises.

#### Pour la Senior cup et la Ucup d'Ugolf

- Les participants paieront le **tarif non subventionné** à l'accueil des golfs, soit :
  - \*Trophée d'hiver (le samedi) : 45€ (abonnés 15€) avec repas à tarif attractif.
  - \*Trophée d'hiver seniors (le mardi) : 40€ (abonnés 15€) avec repas à tarif attractif.
- UCup : en attente
- Senior Cup : en attente

Pour la UCUP du samedi, les abonnés 7/7, et pour la Senior Cup les abonnés UGOLF 5/7 et 7/7 paieront les droits de Jeu de 15 Euros sur place, cette somme sera remboursée par l'AS.

Le paiement de la subvention (15€) à l'adhérent sera effectué tous les trimestres à partir des informations remises par l'organisateur JP BOUTRY à « **S** ».

**Pour les autres compétitions inter-entreprises** le principe de remboursement sera le même.

### 2.2. Coupe de l'AS

Les Green Fees doivent être payés à l'accueil des golfs par les participants ; les tarifs sont indiqués dans le planning des compétitions sur le site de l'AS. Le pot de fin de partie est offert par l'AS.

L'organisateur veillera à transmettre l'imprimé des résultats à « **X** » chargé de rassembler les résultats (En copie à « **S** » pour vérifier et payer la facture de la compétition).

-----  
**Rappel** : Merci d'adresser vos demandes de subventions à l'adresse « **S** » :  
[subventionsasortfgolf@gmail.com](mailto:subventionsasortfgolf@gmail.com)

**Contacts**: rgruser@gmail.com (06 81 60 51 60), michel.reneric@gmail.com (06 08 17 63 94), jeanpierre.boutry@gmail.com (06 62 11 96 75) , cyril.becue@gmail.com (06 10 18 95 54)